



Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901

Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ

Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181

Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019

4, Avenue Pasteur

29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 04 novembre 2013

Personnes présentes : Fabrice ALLAIN – René ALLAIN – Benjamin AMAR – Hervé BOURHIS – Laurent BRIENS – Philippe BURBAN – Gilles GARÇON – Corinne GUÉGUEN – Serge PASQUIER – Christian THOMAS – Stéphane UHEL

Est excusé : Jean-François MALÉZIEUX

➤ Adhésions

Aujourd'hui, 23 dossiers validés, une douzaine en cours de validation, 3 dossiers incomplets.

→ Un rappel sera fait sur le blog.

☞ La diffusion des CR de réunion du Comité Directeur est désormais accessible aux adhérents inscrits à la newsletter.

➤ Formations

- N1 → normalement 7 inscrits, même équipe que la saison précédente pour l'encadrement.
- N2 → 2 N1 du K.A.S sont volontaires, un apnéiste de Lorient devrait compléter ; Benjamin & Hervé assureront la formation.
- N3 → Jean-François M. assurera la formation théorique pour 5 volontaires.
- R.I.F.A.P → le CODEP n'a pas encore décidé si la formation se fera sur Quimperlé.

☞ Personne ne s'est encore fait connaître pour les formations N4, MF1, T.I.V,

➤ Demandes de subventions

Dossiers à constituer pour et par :

- Clohars → Gilles G.
- Quimperlé → René & Fabrice A.
- Scaër → Laurent B.
- Moëlan → Philippe B.

Axer les demandes sur le vieillissement du matériel et la nécessité de renouveler les bouteilles, les détendeurs,

Se renseigner sur les dates de retrait et de dépôt des dossiers.

➤ Chantier bateau

Nicolas nous a adressé un premier devis de 533€ TTC, Roland a chiffré à 100€ de plus, mais les prestations ne sont pas identiques.

Les devis doivent être établis en comprenant la sortie de l'eau du Gwennili, l'hivernage, le transport, le lavage et la remise à l'eau.

Christian T. se charge de prendre contact pour la sortie du bateau. Il prend en charge également la remise en état de l'échelle et du guindeau.

Mikaël B. continue d'assurer la maintenance du moteur.

Un chef de chantier est à recruter et devra organiser les travaux d'étanchéité du roof, de la bâche, de la remise en état et peinture du bordé,

De nouveau, la question est posée s'il faut conserver ou vendre le Gwennili. Compte tenu de la baisse de fréquentation, quels sont les besoins ? Demander à Mikaël son avis sur l'état général, l'état du moteur et la cote du Gwennili. Commencer à prospecter pour l'achat d'un semi-rigide. Les finances du club peuvent-elles supporter l'investissement ?

➤ Accident de plongée de Gilles GARÇON

Le CR de l'accident rédigé par Benjamin A., DP lors de l'accident, et le CR de la réunion de débriefing qui a suivi, sont annexés à ce CR.

D'ores et déjà, quelques remarques et questions :

- La planchette de prise en compte de l'accidenté est au point.
- Il faudra récupérer la bouteille d'oxygénothérapie qui est partie au gonflage.
- Faut-il acheter une VHF portable ? Réponse → non.
- Dans notre procédure, rajouter que le pilote doit ralentir lors des communications VHF.
- Pour le confort et la sécurité de l'accidenté, faut-il acheter un brancard ou un matelas gonflable ?

➤ Hockey subaquatique

L'équipe disputera la coupe du Finistère, à Morlaix, le 24 novembre.

Question sur la possibilité d'abaisser l'âge d'entrer à la section de 12 à 8 ans, dans le cadre purement fédéral, pas d'objection. A voir pour l'organisation et l'encadrement.

➤ Animations

Soirée pâté – Beaujolais (SPB) fixée au samedi 23/11/2013, participation de 5€.

➤ Divers

➡ Fabrice prendra contact avec le nouveau gérant de l'AQUAPAQ, Laurent et Philippe souhaitent participer à ce rendez-vous.

➡ La décision est prise d'établir un planning des DP + pilote lors des sorties bateau.

➡ Christian T. aborde l'opportunité de plonger Nitrox. Il se propose de prospecter et d'établir un chiffrage soit pour un stockage d'O₂, soit pour l'achat d'un compresseur à membrane.

➡ L'entretien du compresseur C1, à poste fixe à la piscine, est à prévoir.

➡ L'activité bio-photo a démarré, bonne fréquentation.

◆ Prochaine réunion du Comité Directeur, lundi 13/01/2014 – 20h¹⁵ au chalet.

Pour le Président

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

COMPTE RENDU DE LA PLONGEE

DU 29/9/2013

SITE : LE CARGO de BRIGNEAU

A bord du GWENNILI II

Immatriculation CC 752287

Coordonnées GPS : 47°42'550 N 003°40'850W

Pilote : Fabrice ALLAIN

Directeur de plongée : Benjamin AMAR BEES1°

Palanquées : Benjamin AMAR, René ALLAIN(N3)

Autonomes N3 : Fabrice ALLAIN, Pascal PELEN

« encadré » MF1 et N3 Alain TAILHARDAT (MF1) Gilles GARCON (N3)

« encadré » BEES1° et N4 E2 Vincent BONNEROT (BEES1°) Mikaël BONTHONNOU(N4)

Suspicion accident de plongée de Gilles Garçon.

Paramètres de plongée : 22' à 40m temps totale d'immersion 58'

PALIERS : 1' à 6m et 24' à 3m sortie de l'eau à 11h18

Plongée à l'ordinateur

Symptômes : 5' à 6' plus tard, fourmis et engourdissement dans les jambes depuis le bas du dos,

11h25 mise sous O² à 15L/mn

11h33, après proposition, prend un sachet d'ASPEGIC 500mg,

11h45 picotements que dans une seule jambe.

A 11h27, alerte au CROSS suivant la procédure, mise en relation à 3 avec le médecin du SAMU.

Rejoins par une vedette et le « zodiac » de la Gendarmerie Maritime, leur moyen de locomotion étant plus rapide ils ont procédé à l'évacuation de Gilles à 12h17. Ils ont aussi emmené son ordinateur de plongée.

Jusqu'à sa prise en charge par la Gendarmerie, Gilles est resté sous surveillance, à aucun moment il y a eu perte de conscience ou autre facteurs aggravants.

Gilles a été transporté au port de Brigneau où les pompiers l'attendaient, puis il a été évacué par hélicoptère de la sécurité civile sur l'hôpital de La CAVALE BLANCHE à BREST.

A 16h04, appel d'Evelyne, sa femme, Gilles été placé en caisson pour une durée de 2 heures.

Déclaration faite au cabinet LAFONT.

Merci à tous les participants de cette sortie pour leur sang froid et leur précieuse aide qui a permis de gérer au mieux cet incident.

Additif :

Gilles Garçon est resté en observation 24h et a refait deux séances au caisson. Le médecin hyperbare lui a signifié une interdiction temporaire de plonger pour 6 mois, la plongée à 40m n'a été que le révélateur de problèmes de santé bien antérieur. Le médecin a classé cet incident dans les ADD.

Votre Directeur de plongée pour cette sortie.

AMAR Benjamin



Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901

Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ

Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.181

Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019

4, Avenue Pasteur

29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu de la réunion suite à l'incident

Gilles GARÇON du 29/09/2013

Personnes présentes : Fabrice ALLAIN – René ALLAIN – Benjamin AMAR – Gilles GARÇON – Serge PASQUIER – Christian THOMAS – Stéphane UHEL – Hervé BOURHIS – Pascal PELLEN – Alain TAILHARDAT – Annie CAUFFRIEZ

Excusés : Philippe BURBAN – Mikaël BONTHONNOU – Vincent BONNEROT

➤ Déroulement de l'incident :

Après une plongée, Gilles a ressenti des picotements au bas du dos et est oppressé.
Mikaël a pris en charge Gilles, mis sous oxygène + Aspégic.
Déclenchement de la procédure 10' avant la remontée de la dernière palanquée.
Pris en charge par la Gendarmerie Maritime, Gilles a été hélicoptéré jusqu'au caisson de Brest depuis le port de Brigneau.

➤ Analyse :

Alerter :

Benjamin a lancé l'alerte VHF après la mise sous O₂, il est resté l'interlocuteur unique.
Problème d'audition de la VHF lorsque le bateau fait route.
L'immatriculation du bateau n'étant pas visible depuis la VHF, nous avons eu difficulté à la communiquer aux secours (info dispo dans classeur présent en cabine).
Planchette « Fiche d'évacuation » : matériel bien adapté, bonne utilisation.

Secourir :

Pas d'organisation formalisée de la gestion de l'incident, d'où une mauvaise répartition des tâches : Mikaël (pilote) a remonté le mouillage pendant que René a pris la barre, possédant son permis bateau mais n'étant pas formé à l'utilisation du GPS, nous avons pris un mauvais cap.
BAVU : problème de gonflage du coussinet, un masque haute concentration aurait été plus adapté.
O₂ : la bouteille a suivi Gilles, quid si 2^{ème} accident de décompression ?

Protéger :

Installation de l'accidenté peu confortable, pas de possibilité de l'allonger au sec et isolé.

➤ **Actions :**

- VHF : réflexion à mener pour améliorer la qualité d'audition.
- Immatriculation : à afficher en cabine, suivant réglementation.
- Pilotage : poursuivre la formation de pilote.
- O₂ : renouveler la bouteille et remettre l'ancienne en secours en cale.
- Planchette rigide « Fiche d'évacuation » : demander une nouvelle.

Le secrétaire de séance :
F. ALLAIN